

Le régisseur audiovisuel



Qualités requises

- Techniques de prise de vue / son
- Connaissances informatiques et numériques (logiciels spécifiques)
- Connaissances électroniques / électroacoustiques
- Production et diffusion de montages audiovisuels
- Sens artistique, connaissances musicales

Formation

Diplômes de niveau Bac + 2 (BTS métiers de l'audiovisuel, Diplôme des métiers d'art, etc.)
à Bac + 5 (Master, Ecole d'audiovisuel, etc.).

À la fois artiste et technicien, le régisseur audiovisuel gère tout ce qui est lié au son ou à la vidéo dans le cadre d'un spectacle, de l'enregistrement audiovisuel aux réglages du matériel, en passant par le montage et la diffusion.

Principales missions

En dehors des spectacles

- Préparer des bruitages et des images pour les spectacles.
- Au cours des répétitions, faire de la captation d'images pour les bandes-annonces et les archives.
- Enregistrer et monter des maquettes audio ou vidéo pour les artistes de l'Opéra Studio.
- Enregistrer des extraits de productions (par exemple, un passage au piano) pour que les danseurs puissent s'entraîner dessus.
- Sonoriser, et parfois filmer, les conférences et différents événements qui ont lieu à l'OnR.
- Entretien du matériel.



Pendant les spectacles

Principales missions

Pendant les spectacles

- Gérer l'intercommunication* : les techniciens et certains artistes ont un micro-casque pour entendre les indications données par le régisseur de scène, et communiquer avec lui et avec les techniciens du spectacle.
- Gérer les retours son sur scène et en coulisses pour que les artistes puissent entendre l'orchestre*.
- Installer et gérer le retour chef d'orchestre* (écran TV sur scène ou dans les coulisses pour que les artistes puissent le voir et suivre sa direction) et le retour plateau* (image de la scène pour certains techniciens).
- Installer des micros sur scène ou sur les chanteurs si nécessaire.
- Pour certaines productions, assurer la sonorisation de la salle : diffusion de bruitages ou d'effets, musique enregistrée, voix amplifiées, etc.
- Diffuser les vidéos réalisées par le service audiovisuel ou par le vidéaste de l'équipe artistique.
- Afficher le surtitrage français-allemand sur l'écran au-dessus de la scène.

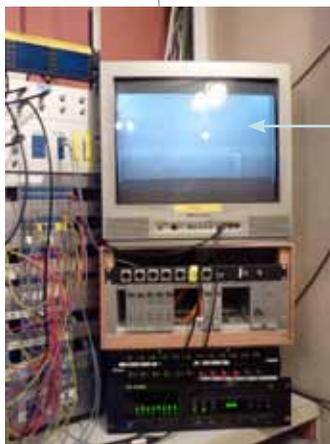
* voir page suivante



Le matériel audiovisuel

L'INTERCOMMUNICATION

La gestion de l'intercommunication, qui peut se faire avec ou sans fil.



Un retour TV dans la cabine « audiovisuel ».

DANS LA CABINE

La baie technique où sont reliés les câbles qui permettent de faire les branchements des télévisions ou des micros sur scène, dans les loges, les coulisses, etc.



DANS LA FOSSE D'ORCHESTRE

Des micros qui enregistrent l'orchestre et le son sur scène permettent de diffuser en direct le son dans les loges ou dans la cabine de l'audiovisuel par exemple.

Une caméra placée dans la fosse d'orchestre permet d'avoir un retour TV du chef d'orchestre (dans les coulisses ou sur scène pour que les artistes puissent le voir).



Réaliser un document vidéo

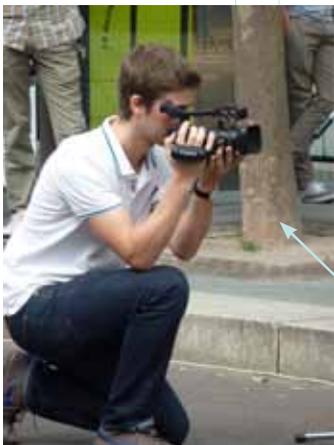


Étape 1

Le tournage :

Les régisseurs installent le matériel, repèrent les différentes prises de vues, et filment des séquences (des « rush »).

Une caméra fixe et une perche, qui enregistre le son.



Une caméra mobile permet de varier les prises de vues.



Étape 2

Le montage :

Un régisseur procède au « dérushage » : sélection de plans, coupes, suppressions, etc. Quelques retouches sont appliquées si par exemple il y a un problème de lumière.

Il est possible de rajouter de la musique (par exemple pour une bande-annonce) ou une « voix off » (commentaire pour un reportage).

Étape 3

La diffusion :

Il ne reste plus qu'à mettre la vidéo en ligne, sur le site internet de l'OnR ou sur un autre support.